



BILAN D'ACTIVITES 2013-2014

1. Rappel des textes officiels concernant la Maison des lycéens

Circulaire n°2010-009 du 29 janvier 2010 relative à la Maison des lycéens, paru dans le cadre de la réforme des lycées

"La MDL développe et soutient des projets sportifs, culturels, humanitaires ou liés à la citoyenneté. Le Conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL) travaille avec elle, pour l'aider à réaliser ses projets et à les faire connaître.

Pour financer ses projets, la MDL peut organiser des activités pour récolter des fonds : fête de fin d'année, gestion d'une cafétéria, expositions, etc. Elle assure aussi la promotion des moyens d'expression des lycéens : droits d'association, de réunion, de publication, etc.

Tous les lycéens peuvent adhérer et devenir membres de la MDL.

Dès 16 ans, chaque élève peut assurer des responsabilités de gestion de l'association, en intégrant par exemple le conseil d'administration ou le bureau de l'association.

Tout adulte de l'établissement peut apporter son soutien au fonctionnement et à la gestion de l'association, et notamment le référent vie lycéenne.

Si le lycée disposait jusqu'à présent d'un foyer socio-éducatif (FSE), la Maison des lycéens le remplace désormais. L'objectif principal de la MDL est de proposer aux élèves de prendre des responsabilités, de les assumer et de faire preuve d'initiative pour les actions qu'ils veulent mener. Le FSE obéit à un autre fonctionnement.

Le budget de la Maison des lycéens est distinct de celui du lycée. Le programme des activités de l'association contribue à enrichir le projet culturel de l'établissement, notamment pour ce qui relève de la culture au lycée.

Les recettes peuvent provenir de divers produits :

les cotisations des adhérents ;

les dons ;

les produits des activités de l'association ;

les subventions publiques ;

les dotations de l'établissement.

La MDL peut faire des bénéfices au titre de ses activités, mais ni les membres du conseil d'administration de l'association, ni les membres du bureau ne peuvent recevoir une rétribution quelconque en raison des fonctions qui leur sont confiées."

2. Adhésions

11 adhérents adultes : 7 professeurs, 4 personnels de vie scolaire

343 adhérents élèves :

- 79 en Secondes Générales sur 134 élèves (58 % d'élèves adhérents)
- 59 en Secondes Professionnelles sur 115 élèves (51 %)
- 61 en Premières Générales ou technologiques sur 113 élèves (53,9 %)

- 22 en Premières professionnelles sur 112 élèves (19,6 %)
- 94 en Terminales Générales ou technologiques sur 156 élèves (60 %)
- 22 en Terminales Professionnelles sur 114 élèves (19 %)
- 6 en BTS sur 60 élèves (10 %)

3. Bureau de l'association pour l'année 2013-2014

Président : Vincent Joassin, P1L
 Vice-président : Amine BenMimoun, BTS1
 Trésorier : Arthur Py, BTS1
 Trésorière adjointe : Noëlle Vicet, CPE
 Secrétaire : Consty Daha, S3
 Secrétaire adjointe : Cécile Kébir, documentaliste

4. Actions menées en 2013-2014 :

- Cafétéria

A chaque récréation du matin, la cafétéria est ouverte par des élèves de la MDL qui proposent à tous (élèves et adultes) une boisson (café, thé, chocolat chaud, jus d'orange ou multifruits) et un gâteau (galettes ou madeleine) pour la somme de 50 centimes.

Les élèves investis se chargent de toute la logistique : commande, gestion des stocks, service, nettoyage, encaissement, ...

- Club théâtre

A la rentrée 2013, le Conseil Régional a confié aux CEMEA Île-de-France la mise en œuvre d'un projet d'accompagnement de lycéens à la création de clubs théâtre dans les lycées. Des élèves se sont montrés intéressés et des enseignants ont accepté de les accompagner. Un club théâtre existe donc au lycée, reconduit à la rentrée prochaine.

- Journal lycéen

12 élèves ont créé un journal lycéen, L'Hautilus, accompagné par deux adultes. Deux numéros sont parus au cours de l'année. Pour couvrir les frais d'impression et l'achat de matériel (appareil photo), une demande de subvention a été faite auprès du Conseil Régional et a été accordée (873 €)

- Organisation de la photographie scolaire

Des photos de classe et photos individuelles ont été réalisées par un photographe professionnel en février et mars 2014. La gestion des commandes a été assurée par la Maison des Lycéens.

Rendez-vous est déjà pris avec le même photographe pour les 15 et 16 septembre prochain.

- Aide aux sorties scolaires

. Participation au voyage en Angleterre d'élèves de Terminales L et ES section européenne
 . Participation au voyage en Angleterre d'élèves de Terminales professionnelles
 . Participation à une visite du centre historique minier du Nord-Pas de Calais (premières professionnelles)

. Gestion financière d'une sortie théâtrale de la Première L : Neige, hors temps scolaire

. Organisation d'une sortie ouverte à tous les élèves sur la base du volontariat à l'Opéra de Massy (paiement du car scolaire) hors temps scolaire.

. Organisation d'une sortie au théâtre des Mathurins "Dernier coup de ciseaux" dans le cadre du projet polar : prix de groupe et participation de 2 € pour les membres de la MDL. Sortie ouverte à tous les élèves sur la base du volontariat hors temps scolaire.

- Participation à des projets d'établissement

. Animation de jeux de société par les élèves de la MDL dans le cadre de la semaine du polar

. Co-animation de la cafétéria avec les élèves d'italien pour promouvoir la MDL et l'enseignement d'italien lors des journées portes ouvertes : cafétéria italienne avec cappuccino et gâteaux.

. Financement de lots pour un projet d'écriture de lettres de guerre (Première Guerre Mondiale) de la classe de P2ES.

- **Aide pour l'achat de fournitures scolaires à prix groupé**

Achat de consommables à prix groupé pour les élèves des filières technologiques et professionnelles

- **Prix Mazzotti**

Chaque année, le lycée fête ses élèves sortants les plus méritants. Autrefois, le FSE prenait en charge les récompenses offertes à cette occasion. La MDL est aujourd'hui sollicitée par le lycée pour les achats.

- **Bal des Terminales**

Organisation d'une fête de fin d'année pour les élèves de Terminales et BTS le dernier jour du baccalauréat (23 juin 2014) : DJ, buffet et cocktails sont proposés de 19h à 23h. Une société de surveillance est également employée pour éviter toute intrusion. 2 € de participation sont demandés. 124 élèves ont participé au bal cette année sur les 330 qui pouvaient y participer.

5. Projets envisagés mais non aboutis en 2013-2014 :

- **Cybercafétéria**

L'objectif est de rendre disponible une salle informatique aux élèves dont ils pourraient disposer en autonomie. Une demande de subvention a été sollicitée auprès du Conseil Régional et a été accordée (2500 €). L'achat d'ordinateurs devrait donc se faire en début d'année scolaire 2014-2015.

- **Fête du lycée**

La fête du lycée qui avait été une réussite l'année de la création de la MDL (2012-2013) n'a pu être réitérée cette année, faute de candidats à l'organisation.

- **Ciné-club**

Un projet de création de ciné-club a été abordé, mais n'a finalement pas suscité de réelle vocation. C'est dommage car le Conseil Régional propose chaque année une aide très intéressante et l'option cinéma devrait permettre de trouver des élèves motivés.

- **Interclasse sportif**

Une proposition d'interclasse sportif avait été formulée lors de la réunion de rentrée scolaire mais le projet n'a finalement pas vu le jour.

- **Animations et actions diverses**

Journée de la parité, journée de l'élégance et de la politesse, journée de la rose, ... avaient également été proposées en début d'année mais n'ont pas non plus été menées finalement.

6. Bilan et améliorations à apporter en 2014-2015 :

"Recrutement" :

Seule une vingtaine d'élèves s'investissent régulièrement dans la Maison des Lycéens. De même, au niveau des adultes, trop peu encadrent les élèves dans leurs actions, ce qui mène à un essoufflement des uns et des autres. Il semble essentiel d'essayer de répartir les différentes actions portées par la MDL sur davantage de personnes.

Communication :

Des efforts de communication doivent absolument être faits à l'avenir : voici deux ans que la MDL existe, et il semble encore que des élèves ne prennent conscience de son existence que très tardivement dans l'année, voire même jamais.

Un "chargé de la communication" pourrait être désigné l'an prochain qui prendrait en charge toute la réflexion sur les moyens de diffusion de l'information.

Diverses pistes ont déjà été évoquées : désigner un délégué MDL par classe, utiliser le panneau MDL, passer dans les classes, communiquer sur le site du lycée et en salle des professeurs, mettre à jour la page facebook de la MDL.

Réunions :

Les réunions se sont faites de plus en plus rares au cours de l'année. Il semble souhaitable de poser dès le début d'année les dates de réunion pour toute l'année scolaire avec une fréquence d'environ deux mois, et en prenant soin de changer les jours et horaires à chaque fois afin que ce ne soit pas toujours les mêmes cours qui soient désertés par les élèves investis.